

COÛT DES BLESSURES CHEZ LES ENFANTS DE LA NAISSANCE À 14 ANS

RAPPORT DE 2022 POUR LE CANADA ATLANTIQUE

EN 2018, IL Y A EU :

845

HOSPITALISATIONS

46 767

VISITES AUX
SERVICES D'URGENCE

205

HANDICAPS



LES CHUTES SONT LA PRINCIPALE CAUSE D'HOSPITALISATION EN RAISON DE BLESSURES AU CANADA ATLANTIQUE, SUIVIES PAR LES INCIDENTS DE TRANSPORT, LE SUICIDE/L'AUTOMUTILATION, ET L'EMPOISONNEMENT NON INTENTIONNEL

EN 2018, PAR 100 000 HABITANTS AU CANADA ATLANTIQUE

TOUTES LES BLESSURES CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES



3,2
DÉCÈS



246,3
HOSPITALISATIONS



13 622,2
VISITES AUX
SERVICES D'URGENCE



59,8
HANDICAPS

BLESSURES NON INTENTIONNELLES

Blessures qui surviennent sans planification ni intention



2,3
DÉCÈS



218,6
HOSPITALISATIONS



13 451,7
VISITES AUX
SERVICES D'URGENCE



53,5
HANDICAPS

BLESSURES INTENTIONNELLES ET INFLIGÉES

Blessures qui sont infligées directement par une autre personne ou auto-infligées



0,6
DÉCÈS



25,3
HOSPITALISATIONS



136,7
VISITES AUX
SERVICES D'URGENCE



5,7
HANDICAPS

COÛTS DES BLESSURES POUR L'ÉCONOMIE DU CANADA ATLANTIQUE



123,53
millions
PAR ANNÉE

COÛTS DE TOUTES LES BLESSURES CHEZ LES ENFANTS, PAR HABITANT, AU CANADA ATLANTIQUE



359,81 \$
AU TOTAL

* Les coûts par habitant représentent les coûts par personne au Canada atlantique

LES COÛTS DES BLESSURES LIÉES AUX CHUTES CHEZ LES ENFANTS REPRÉSENTENT



42 %
DES COÛTS
TOTAUX DES
BLESSURES